

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre-et-Loire

VILLE DE TOURS



COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 FEVRIER 2018

Convocations envoyées le mardi 6 février 2018

Nombre de Conseillers Municipaux : 55

Nombre de Conseillers en exercice : 55

Nombre de Conseillers présents : 54

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Claudine BUANNIC, Conseillère Municipale, est désignée Secrétaire de Séance.

* * *

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 17 heures.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du mercredi 20 décembre 2017.

* * *

2018_02_12_001

Délibération retirée de l'Ordre du Jour

2018_02_12_002

Délibération retirée de l'Ordre du Jour

2018_02_12_003

**RENOVATION DES VITRINES DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE TOURS – PARTICIPATION DE LA VILLE DE TOURS AU TITRE DES ANNEES 2017, 2018 ET 2019 – VERSEMENT DE SUBVENTIONS A LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE TOURAINE ET A LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'INDRE-ET-LOIRE.
Rapporteur : Monsieur le Maire**

- DECIDE le versement d'une subvention pour un montant de 10 000,00 euros par année à chacune des deux membres consulaires que sont la Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 52

Abstentions : 1 (M. Cuzzoni ne prend pas part au vote)

2018_02_12_004

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE 2018 – RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE – RAPPORT ANNUEL SUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil

- PREND ACTE :

- du rapport sur les orientations budgétaires relatif à l'exercice 2018,

- du rapport sur la situation en matière de développement durable relatif à l'exercice 2017,

- du rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes portant sur l'année 2016.

2018_02_12_005

**BUDGET PRIMITIF 2018 – AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE – COMPLEMENT.
Rapporteur : Hélène MILLOT**

Le Conseil

- APPROUVE l'ouverture de crédits d'investissement pour l'exercice 2018.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 39

Avis contraires : 11 (M. Maupuy, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, S. Oublal, E. Denis, C. Jonathan, N. Hamoudi, C. Deforge, N. Gautreau, D. Chollet, P. Commandeur)

Abstentions : 2 (G. Godefroy, R. Sautereau)

2018_02_12_006

TARIFS MUNICIPAUX 2018 – CREATIONS MODIFICATIONS

Rapporteur : Hélène MILLOT

Le Conseil

- APPROUVE, en matière de gestion du domaine communal, la mise à disposition du bien situé 81 rue Colbert à Tours, moyennant un loyer annuel de 28 511 € ;

-FIXE, au titre des animations « Patrimoine », les tarifs d'entrée au prochain spectacle d'été sur le site de Marmoutier, aux valeurs suivantes :

- 10 €, pour le tarif plein ;

- 5 €, pour le tarif réduit, réservé aux demandeurs d'emploi, étudiants, allocataires du RSA, titulaires de l'allocation adultes handicapés et adhérents du COS de la ville de Tours ;

- et gratuité accordée aux moins de 8 ans.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 43

Abstentions : 9 (C. Beuzelin, E. de Germay, M. Maupuy, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, S. Oublal, E. Denis, C. Jonathan, N. Hamoudi)

2018_02_12_007

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS – ANNEE 2018 – ATTRIBUTIONS PARTIELLES AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018.

Rapporteur : Hélène MILLOT

Le Conseil

- DECIDE l'attribution de subvention à l'association Athlétic 3 Tours pour un montant global de 11 717,00 €.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 48

Abstentions : 4 (C. Beuzelin, E. de Germay, G. Godefroy, R. Sautereau)

2018_02_12_008

SOCIETE D'EQUIPEMENT DE LA TOURAINE – EMPRUNT DE 1 400 000 EUROS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS AFIN DE FINANCER L'ACQUISITION DE FONCIERS – SITE DU MENNETON – GARANTIE DE LA VILLE DE TOURS A HAUTEUR DE 50 %.

Rapporteur : Hélène MILLOT

Le Conseil

- ACCORDE la garantie de la Ville de Tours à hauteur de 50 %, pour le remboursement d'un emprunt de 1 400 000 euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de financer l'acquisition de fonciers – site du Menneton.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 42

Abstentions : 10 (M. le Maire et T. Coulon ne prennent pas part au vote, Y. Massot, E. de Germay, C. Deforge, N. Gautreau, D. Chollet, P. Commandeur, G. Godefroy, R. Sautereau)

2018_02_12_009

SOCIETE D'EQUIPEMENT DE LA TOURAINE – EMPRUNT DE 2 000 000 EUROS AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE LOIRE-CENTRE AFIN DE FINANCER L'ACQUISITION DE FONCIERS – SITE DU MENNETON – GARANTIE DE LA VILLE DE TOURS A HAUTEUR DE 50 %.

Rapporteur : Hélène MILLOT

Le Conseil

- ACCORDE la garantie de la Ville de Tours à hauteur de 50 %, pour le remboursement d'un emprunt de 2 000 000 euros auprès de la Caisse d'Epargne Loire – centre afin de financer l'acquisition de fonciers – site du Menneton.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 41

Abstentions : 11 (M. le Maire et T. Coulon ne prennent pas part au vote, Y. Massot, E. de Germay, B. Droineau, C. Deforge, N. Gautreau, D. Chollet, P. Commandeur, G. Godefroy, R. Sautereau)

2018_02_12_010

VALLOGIS – SA D'HLM - EMPRUNT DE 1 190 000 EUROS ET DE 42 000 EUROS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS AFIN DE FINANCER L'OPERATION HARDOUIN – ACQUISITION DE 13 LOGEMENTS – GARANTIE DE LA VILLE DE TOURS A HAUTEUR DE 50 %.

Rapporteur : Hélène MILLOT

Le Conseil

- ACCORDE la garantie de la Ville de Tours à hauteur de 50 %, pour le remboursement d'un emprunt de 1 190 000 euros et de 42 000 euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de financer l'opération Hardouin – Acquisition de 13 logements.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 51

Abstention : 1 (B. Droineau)

2018_02_12_011

APPORT PARTIEL DU PATRIMOINE LOCATIF DE LOGIOUEST A LA SOCIETE DU CENTRE POUR L'AMENAGEMENT, LE LOGEMENT ET L'IMMOBILIER SOCIAL (SCALIS) – TRANSFERT DE GARANTIES A SCALIS.

Rapporteur : Hélène MILLOT

Le Conseil

- PREND ACTE d'un apport partiel d'actif de la Société LogiOuest au profit de la Société Scalis,
- PRECISE que les emprunts souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réalisation d'opérations situées sur la commune de Tours, ont été transférés en même temps que le patrimoine apporté à la Société Scalis,
- ACCEPTE de transférer les garanties mentionnées dans l'annexe jointe à la société Scalis,
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 48

Abstentions : 4 (D. Chollet, P. Commandeur, G. Godefroy, R. Sautereau)

2018_02_12_012

PASSATION DES MARCHES PUBLICS ET ACCORDS CADRES – PROCEDURE ADAPTEE.

Rapporteur : Hélène MILLOT

Le Conseil

- APPROUVE les modalités de mise en concurrence des marchés publics et accords-cadres à procédure adaptée passés par la Ville de Tours,
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 50

Abstentions : 2 (D. Chollet, P. Commandeur)

2018_02_12_013

RUE LEON GAUMONT – CESSION D'UN BIEN IMMOBILIER A MONSIEUR BENRAHMOUNE.

Rapporteur : Hélène MILLOT

Le Conseil

- APPROUVE la cession d'un bien immobilier à Monsieur BENRAHMOUNE comprenant un bâtiment avec cour et garage situé 1 à 3 rue Léon Gaumont à Tours Nord pour un montant de 135 000 euros.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 51

Abstentions : 1 (E. Denis)

2018_02_12_014

MESURES RELATIVES A LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL.

Rapporteur : Myriam LE SOUËF

Le Conseil

- DECIDE des créations et suppressions de postes applicables à compter du 1^{er} mars 2018,

- AUTORISE le Maire à recruter un Directeur général des services sur la base de l'article 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale à compter du 1^{er} mars 2018,

- DIT que l'agent occupant l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services de la Ville de Tours bénéficiera :

- d'un logement pour nécessité absolue de service ainsi que d'un véhicule de fonction, l'agent supportant l'ensemble des charges locatives définies par l'occupation du logement,

- d'une indemnité forfaitaire de frais de représentation versés en application de l'article 21 de la loi n°90-1067 du 28 novembre 1990 susvisée et par référence à l'arrêté du 18 octobre 2004 fixant le montant de l'indemnité forfaitaire annuelle applicables au grade de sous-préfet hors classe ; le montant des frais de représentation sera revalorisé en fonction des textes en vigueur,

- du régime indemnitaire calculé en référence au décret n°2014-513 du 20 mai 2014 et de l'arrêté ministériel du 29 juin 2015 pris pour l'application dudit décret.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 40

Abstentions : 12 (M. Maupuy, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, S. Oublal, E. Denis, C. Jonathan, N. Hamoudi ne prennent pas part au vote, C. Chevillard, C. Deforge, N. Gautreau, D. Chollet, P. Commandeur)

2018_02_12_015

CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN PLACE DE MISSIONS DANS LE CADRE DU SOCLE COMMUN.

Rapporteur : Myriam LE SOUËF

Le Conseil

- APPROUVE la conclusion d'une convention relative à la mise en place de missions dans le cadre du socle commun à compter du 1^{er} janvier 2018,

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 46

Abstentions : 6 (M. Nicolay Cabanne ne prend pas part au vote, C. Chevillard, C. Deforge, N. Gautreau, D. Chollet, P. Commandeur)

2018_02_12_016

CESSION PAR TOUR(S)HABITAT D'UNE EMPRISE DE 920 M2 A PRENDRE DANS LA PARCELLE AX395 – AVIS DE LA COMMUNE.

Rapporteur : Yasmine BENDJADOR

Le Conseil

- EMET un avis favorable à la cession par Tour(s)Habitat d'un terrain de 920 m² à prendre dans la parcelle AX395.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 51

Abstention : 1 (C. Chevillard)

2018_02_12_017

RENOUVELLEMENT DU FINANCEMENT DES RELAIS ASSISTANTS MATERIELS PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE POUR LES ANNEES 2018 ET 2019.

Rapporteur : Barbara DARNET-MALAQUIN

Le Conseil

- ENTERINE le renouvellement du financement des Relais Assistants Maternels de la Ville de Tours par le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire pour les années 2018 et 2019.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 51

Abstentions : 1 (C. Chevillard)

2018_02_12_018

MODIFICATION DE LA PARTICIPATION DES COMMUNES A L'ACCUEIL DES ENFANTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DU 1^{ER} DEGRE A TOURS

Rapporteur : Barbara DARNET-MALAQUIN

Le Conseil

- DECIDE de supprimer le bénéfice de la franchise de 4 élèves pour les élèves des communes extérieures scolarisés dans les écoles publiques du 1^{er} degré à Tours et dit que les dispositions seront applicables dans les mêmes conditions pour les élèves de Tours scolarisés dans les écoles publiques du 1^{er} Degré d'une autre commune,

- PRECISE que les communes qui ont bénéficié de cette franchise pour des élèves qui sont encore scolarisés à Tours continueront à en bénéficier pour ces mêmes élèves jusqu'à la fin du cycle maternel ou élémentaire.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 50

Abstentions : 2 (T. Coulon, C. Chevillard)

2018_02_12_019

MODIFICATION DU PRIX DE LA VILLE DE TOURS – C'EST MON TOURS.

Rapporteur : Jérôme TEBALDI

Le Conseil

- APPROUVE toutes les modifications du Prix de la Ville et de l'Université de Tours « C'est mon Tours ».

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

2018_02_12_020

ADHESION A CENTRAIDER – RESEAU REGIONAL DES ACTEURS DE LA COOPERATION ET DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A L'ASSEMBLEE GENERALE.

Rapporteur : Jérôme TEBALDI

Le Conseil

- APPROUVE l'adhésion de la Ville de Tours à l'association CENTRAIDER, dont la cotisation annuelle s'élève à 500 € T.T.C. en 2018.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 50

Abstentions : 2 (G. Godefroy, R. Sautereau)

2018_02_12_021

COMPTE-RENDU DE MONSIEUR LE MAIRE SUR LES ACTES ACCOMPLIS EN EXECUTION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL AU MAIRE.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre des délégations énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2018_02_12_022

VŒU RELATIF AU DEPLOIEMENT DES COMPTEURS LINKY SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL.

Rapporteur : Emmanuel DENIS

Le Conseil

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 38

Avis contraires : 4 (S. Babary, N. Gautreau, D. Chollet, P. Commandeur)

Abstentions : 10 (T. Coulon, A. Schalk-Petitot, E. de Germay, B. Droineau, P. Bonhomme, A. Godbert, S. Bourbon, C. Chevillard, A.Ossadzow, C. Deforge)

- Question présentée et rapportée par David CHOLLET, relative à la suspension des travaux rue du Docteur Fournier, afin de redéfinir un programme de construction avec le promoteur, les riverains, les associations plus en adéquation avec les risques naturels auquel ce quartier est exposé

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour de la séance, Monsieur le Maire remercie l'assistance et les représentants de la presse d'avoir suivi cette réunion du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire lève la séance à 21 H 38.

Les délibérations municipales peuvent être consultées en Mairie, Secrétariat du Conseil Municipal, 1^{er} étage, bureau 109.